

Maquette DU Complémentaire

Le DU se décline sur les 2 semestres sans distinction, jury académique annuel

Total année : 122 h											
UE 1 - accompagnement du stage, mise en situation professionnelle, visite conseil, analyse de pratiques				Total : 38h							
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème		Examen terminal	
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature	Durée
				CM	TD	cou	TD,				
						rs	suivi				
							individu				
							alisé				
Accompagnement de la pratique	C1 à C14 P1 à P5, D1 à D4, C1 à C8		6						VSE/ NVS E	visite + rapport	
Ateliers d'analyse de pratiques	C1 à C14		30						non évalué		
Sélection des actions de formation			2						non évalué		
visite de stage : 6h forfaitaires pour S3 et S4 pour 2 visites conseil ou plus si nécessaire en S3 , 1 visite évaluative S4, Plus 2 heures d'aide à la sélection des actions de formation											
UE 2 - Environnement éducatif, continuité des apprentissages			Total : 36 h								
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème		Examen terminal	
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature	Durée
				CM	TD	cou	TD,				
						rs	suivi				
							individu				
							alisé				
Environnement éducatif - Agir coopératif en équipes inter-catégorielle	C1 à C14		24						VSE/ NVS E	Ecrit professionnel ou dossier (2)	
Continuité des apprentissages en stages autres cycles			12						non évalué		
UE 3 - Compléments de formation			Total : 48 h								
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème		Examen terminal	
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature	Durée
				CM	TD	cou	TD,				
						rs	suivi				
							individu				
							alisé				
Analyse d'une situation professionnelle vécue en contexte (école/établissement)	C1 à C14		6						VSE/ NVS E	Ecrit (3)	
Groupes de besoins			24						non évalué		
Suivi des actions de formation			18						non évalué		

(1) Le suivi des actions de formation devra être remis directement au responsable du DU complémentaire début mai de l'année universitaire.

(2) Le dossier ou l'écrit professionnel est remis début mai de l'année universitaire directement au responsable du parcours du DU complémentaire.

(3) L'analyse d'une situation professionnelle est remise directement au responsable du parcours du DU complémentaire début mai de l'année universitaire.